

Infos pratiques

HORAIRES DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES ?

Écoles L'île aux enfants - La Forêt - Clémenceau - La Cimenterie : 07h30 - 08h20 et 16h00 - 19h00

École Charles Péguy : 07h30 - 08h05 / 16h15 - 19h00

École du Parc : 07h30 - 08h05 / 16h05 - 19h00

Écoles Jules Ferry - La Petite école : 07h30 - 08h05 / 16h00 - 19h00 (horaire accueil périscolaire)

MERCREDIS RÉCRÉATIFS ET CENTRE AÉRÉ

Amnéville : 7h30 à 18h00

pour les 3 – 6 ans : Ecole Maternelle Clémenceau

pour les 7 – 12 ans : Ecole primaire Charles Peguy

Malancourt : 8h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30

pour les 3 – 12 ans : Salle Abbé Hemmer

QUAND INSCRIRE SON ENFANT AU CENTRE AÉRÉ ?

Nous communiquons la date d'ouverture des inscriptions et réservation par mail :

- Petites vacances : 2 semaines avant la date de début des vacances
- Grandes vacances : 1 mois avant la date de début des vacances

Les places étant limitées, nous vous invitons à réserver au plus vite dès l'ouverture des inscriptions !

MON ENFANT A DES ALLERGIES OU DES BESOINS PARTICULIERS ?

Adressez-vous au Service Enfance afin de mettre en place un PAI (Plan Accompagnement Individualisé).

CONTACT

Centre Saint-Exupéry, 78 rue Clémenceau, Amnéville

Du lundi au vendredi : 8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 (fermé le mardi de 8h00 à 12h00)

secretariat-socio@amneville-les-thermes.com - 03 87 71 08 03

Mairie de Malancourt : 2 rue Adalbéron, Malancourt

Lundi : 14h-18h30 Mardi : 14h00 - 17h30

Mercredi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30 Jeudi : 14h00 - 17h30

mairie-malancourt@amneville-les-thermes.com - 03 87 53 50 31



SERVICE ENFANCE AMNÉVILLE MALANCOURT





QUI SOMMES-NOUS ?

Le Service Enfance accueille les enfants de 3 à 12 ans, d'Amnéville et de Malancourt, pendant les périodes scolaires (accueil périscolaire, mercredi récréatif) et les vacances (centre de loisirs), dans un cadre sécurisant.

LE SERVICE ENFANCE VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

- Accueil et accompagnement des familles : inscriptions scolaires et périscolaires, facturation, bourses scolaires...
- Accueil des enfants sur les temps périscolaires/extrascolaires : une prise en charge adaptée pour favoriser leur épanouissement.
- Soutien aux familles : un espace d'écoute et d'accompagnement pour répondre à vos besoins, en lien avec les responsables et l' élu en charge du service.



INSCRIPTIONS

INSCRIPTION SCOLAIRE

Nous ouvrons les inscriptions scolaires à chaque début d'année civile pour les petites sections de maternelle. Les inscriptions se déroulent sur rendez-vous au service enfance. Il est possible de télécharger le dossier d'inscription sur le site internet de la ville : amneville-les-thermes.com ou de le retirer directement au service.

INSCRIPTION/RÉSERVATION PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Pour inscrire votre enfant et réserver ses jours de présence aux différents accueils, un compte est nécessaire sur le portail : Espace citoyen Amnéville-Malancourt. Si vous n'en avez pas encore, le Service Enfance peut en créer un pour vous sur simple demande.

Avec mon espace, je me facilite la ville !



ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

PÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR

Avant et après le temps scolaire, les animateurs et les ATSEM accueillent vos enfants et leur offrent un espace où ils peuvent s'amuser avec des activités ludiques, créatives ou simplement se détendre.

RESTAURATION

Durant la pause méridienne, les enfants sont accueillis dans un environnement sécurisé, avec des repas équilibrés, préparés en collaboration avec une nutritionniste.

MERCREDI RÉCRÉATIF

Nous accueillons vos enfants en journée ou en demi-journée pour des activités ludiques, créatives, éducatives et enrichissantes. Nous leur proposons des sorties et excursions 1 fois dans le mois, des animations thématiques ainsi que des jeux de groupe et activités sociales.

CENTRE AÉRÉ DURANT LES PÉRIODES DE VACANCES SCOLAIRES

Nous proposons aux enfants des activités variées et adaptées pour tous les âges (3-12 ans), des sorties pédagogiques. Une ambiance conviviale attend vos enfants. Ils pourront explorer de nouvelles passions, développer leur créativité et renforcer leur confiance en eux.



Emmanuel Holtz

Adjoint au Maire délégué à la politique enfance

ENGAGEMENT ET VALEURS DU SERVICE

BIENVEILLANCE ET RESPECT SOLIDARITÉ ET COOPÉRATION
CITOYENNETÉ ET OUVERTURE D'ESPRIT CRÉATIVITÉ ET AUTONOMIE
PROFESSIONNALISME ET COMMUNICATION

